

EVALUER L'IMPACT SOCIO ÉCONOMIQUE DES CIRCUITS COURTS

Formation « *Savoir évaluer l'impact socio économique des circuits courts à l'échelle des territoires* » - 20-21 septembre 2010- FRCIVAM Bretagne

Contexte

De nombreuses collectivités territoriales souhaitent développer les circuits courts sur leur territoire (agglomération, pays, parc naturel régional...). Les acteurs (producteurs, élus, agent de développement, consommateurs) n'ont pas la plupart du temps de vue globale des circuits courts. La FR CIVAM Bretagne a construit une méthode pour évaluer l'impact socio économique des circuits courts sur un territoire. Cet outil d'aide à la décision permet aux producteurs et aux collectivités de mieux connaître le potentiel et agir pour développer les circuits courts. Dans le cadre du programme de recherche action SALT (avec Agrocampus Ouest et université Haute Bretagne), la FR CIVAM Bretagne a évalué à 1,5 % la part de de la consommation alimentaire en circuit court sur Rennes Metropole. Elle a notamment publié « Les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires » et connaître pour agir « Les circuits courts en Bretagne ». www.civam-bretagne.org domaine d'action circuits courts

Objectifs

- Etre capable d'analyser en termes économiques la situation actuelle et de proposer une stratégie de développement quantifiée
- Avoir les références pour l'approche systémique des circuits courts à l'échelle d'un territoire
- Fournir des outils pour l'analyse de l'existant en termes financiers et d'emploi
- Faire prendre en main une méthode pour l'analyse prospective des potentialités des circuits courts

Recherche action SALT

Coordonnée par la Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), la recherche-action SALT est soutenue par le Conseil Régional de Bretagne au titre de son programme "Appropriation Sociale des Sciences" . SALT bénéficie en outre de partenariats scientifiques denses, notamment avec Agrocampus Ouest et l'Université Rennes 2.

La méthode SALT repose sur une approche systémique : elle décrit les interactions entre les acteurs des circuits courts au niveau d'un territoire, dans le but d'élaborer une stratégie locale de développement de ces modes de commercialisation des produits alimentaires.

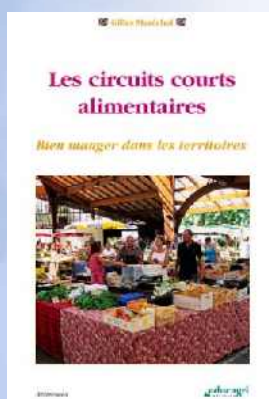
Cette méthode n'a pas pour prétention d'apporter une solution "clef en main" pour évaluer le potentiel de développement des circuits courts. Elle s'adresse en priorité aux agents de développement et aux agriculteurs qui recherchent une méthode pour observer les dynamiques de rapprochement entre producteurs et consommateurs à l'échelle de leur territoire.

Elle vient en complément d'autres travaux régionaux, français et européens, qui cherchent à préciser l'objet d'étude "circuits courts".

Autres programmes de recherche-action :

- PSDR LIPROCO (Pour et Sur le Développement Rural Lien Producteurs Consommateurs) <http://liproco-circuits-courts.com/>
- Réseau rural français [www.reseaurural.fr/agriculture et alimentation](http://www.reseaurural.fr/agriculture_et_alimentation)
- EQUAL CROC (Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication pour soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité) www.equal-croc.eu
- PSDR COXINEL (Pour et Sur le Développement Rural Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional) psdr-coxinel.fr/spip.php
- GIS SYAL (Groupement d'Intérêt Scientifique Système Agro alimentaire Localisé) gis-syal.agropolis.fr/
- C3D (Collectifs de consommateurs, questionnement social et consommation durable) www.c3d.cnrs.fr/
- FAAN (Facilitating Alternative Agrofood Networks) www.faanweb.eu

SALT : Des concepts, une méthode systémique



Les circuits courts alimentaires constituent une activité très ancienne. Dominant chez nous il y a un siècle, ce mode de commercialisation est encore largement répandu dans le monde. Depuis 20 ans, le retour de ces pratiques sur le devant de la scène, dans des formes renouvelées, est révélateur d'un profond mouvement social.

Les circuits courts sont porteurs d'enjeux qui dépassent à la fois l'agriculture et l'alimentation. Une meilleure connaissance des circuits courts éclaire la contribution des territoires à une relocalisation de l'économie.

A la différence de l'approche analytique, très utile pour approfondir la connaissance d'une expérience concrète, la démarche systémique utilisée ici met l'accent sur les interactions entre les différents éléments au sein d'un territoire. Elle permet de montrer comment, derrière une apparence de dispersion et de confusion, les différentes modalités de circuits courts alimentaires se complètent et s'imbriquent pour satisfaire les demandes des consommateurs et les attentes des producteurs.

Il s'agit d'une approche orientée vers l'action. Elle vise à stimuler le développement des diverses modalités de circuits courts à l'échelle d'un territoire, en jouant sur les interactions qu'elles entretiennent entre elles.

Les dispositifs de circuits courts sont caractérisés en précisant pour chacun d'eux les notions d'"intermédiaire" et de "proximité" (proximité géographique mais aussi proximité des valeurs défendues par les différents acteurs). L'observation se concentre sur les lieux où "les produits changent de main", c'est à dire les interfaces.

Ces partis pris méthodologiques s'inspirent de différents apports : Arène de l'échange (HOLLOWAY L., 2007), Économie de proximité (TORRE A., 2004), Systèmes alimentaires locaux (GIS SYAL) et Paniers de biens et de services (PECQUEUR B.).

La démarche SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés) veut montrer la diversité des circuits courts à l'échelle du territoire, défini comme un espace de mobilisation des acteurs : bassin de vie, espace de projets (programme européen LEADER,...), unité administrative (communauté de communes, pays, communauté d'agglomération, parc naturel régional), voire espace de partage de valeurs communes (proximité institutionnelle).

Dans l'approche SALT, c'est la localisation des lieux de distribution qui signe l'appartenance territoriale. La caractérisation de la proximité ne se limite pas au lieu de production.

Quelques définitions

CIRCUITS COURTS TERRITORIALISÉS > circuit de commercialisation qui compte au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Au delà de cette définition reconnue par le MAAP, les animateurs de SALT ajoutent une notion de proximité géographique (jusqu'à une distance de 80 km) et de proximité institutionnelle au sens de l'économie de proximité.

DISPOSITIFS > un dispositif de distribution est considéré comme une structure unitaire dont l'objet est la vente en circuits courts de produits alimentaires.

MODALITES > Une modalité est définie comme une classe homogène de dispositifs. Exemples : vente à la ferme, en restauration collective. Voir liste en page 10.

SYSTEME TERRITORIAL DE CIRCUITS COURTS > ensemble des dispositifs présents sur un territoire donné sur la base des interactions qu'ils entretiennent.

SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS > ensemble de la production/transformation/distribution/consommation sur un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation. Il est influencé par des habitudes alimentaires, des politiques publiques, des savoir-faire en matière de production ou transformation, des caractéristiques territoriales... Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter.

Des acteurs, un réseau territorial

Les dispositifs constituent le moteur d'un réseau territorial qui lie les acteurs. L'observation permet d'identifier les acteurs-clés (producteurs, consommateurs, intermédiaires, élus) et leurs leviers d'action. Le comité de pilotage de SALT alimente et anime les échanges entre ces protagonistes.

Chez les **producteurs**, la principale motivation pour développer les circuits courts alimentaires réside dans la volonté d'augmenter leur maîtrise de la chaîne alimentaire, en particulier pour ce qui concerne la relation avec le consommateur, le prix, la qualité et les pratiques agricoles. Le déficit d'offre adaptée se comble peu à peu grâce à l'installation de porteurs de projets développant une activité agri-rurale innovante en adéquation avec leur projet de vie. Des méthodes pour les accompagner sont proposées dans les publications TERRIAM, EPANOUIR et PANIER, relayées par le site internet paysans-creactiv-bzh.org.

Autour de trois motivations principales, les **consommateurs** recourent à différentes modalités de circuits courts. C'est la combinaison des différents dispositifs qui permet un approvisionnement satisfaisant.

Les **intermédiaires** prennent en charge différentes fonctions entre la production du bien agricole brut et la consommation alimentaire (transformation, distribution, conservation, commercialisation...). Leur engagement conditionne le développement des circuits courts.

En tant qu'organismes de l'espace et acheteurs publics, les **collectivités territoriales** jouent un rôle de facilitateur. Elles peuvent promouvoir une stratégie locale pour observer et développer les circuits courts.

Des indicateurs pour observer les circuits courts

Pour mesurer l'impact de ces formes variables de circuits courts, il est utile de se doter de grilles de lecture choisies explicitement et de focaliser sur les dimensions qui ont le plus de

sens. Pour cela, on choisit des indicateurs. Quand ils n'existent pas, il faut les bâtir de toutes pièces. Ces derniers sont replacés dans trois domaines principaux :

Dans le domaine économique :

C'est l'espace dans lequel il est le plus facile de bâtir des indicateurs : dans ce domaine, les chiffres règnent, et une longue expérience de construction d'indicateurs en général peut servir de source d'inspiration. Guidée par des préoccupations pédagogiques, la recherche-action SALT a principalement approfondi trois indicateurs économiques : le chiffre d'affaires, le nombre d'emplois et la part de la consommation en circuits courts dans la consommation alimentaire du territoire.

Dans le domaine environnemental :

C'est un domaine dans lequel la construction d'indicateurs est en pleine effervescence, afin de mettre en évidence l'intérêt des circuits courts. En pratique, il s'agit d'essayer d'évaluer leur impact sur les économies de matières et d'énergie. Toutefois, les méthodes envisagées pour le moment (analyse du cycle de vie, empreinte écologique, food miles...) restent complexes et difficiles à manier, quoique intéressantes. Des travaux exploratoires ont été réalisés dans le cadre de SALT et se poursuivent pour approfondir ce domaine très important.

Dans le domaine socio-territorial :

Là encore, l'évaluation de la réalité par des indicateurs est délicate : appréhender les effets de réseaux, les impacts de modalités sur un territoire pose le problème de l'échelle de mesure, de recueil de données, d'interactions très complexes entre de nombreux phénomènes... Même si quelques travaux (CROC, COXINEL) ont été réalisés, les propositions méthodologiques restent encore rares.

Pistes pour poursuivre

Afin de contribuer à cette réflexion sur la construction de batteries d'indicateurs permettant d'embrasser les caractéristiques et les effets des circuits courts, les pistes suivantes ont été proposées dans le cadre de SALT. Elles peuvent fournir une base pour de prochains travaux :

- **Effet directs** : part du prix du produit vendu revenant aux producteurs, coûts de transport et de transformation pour l'exploitation ramené au chiffre d'affaires, moyenne des aires de consommation des points de vente/chiffre d'affaires du point de vente, aire d'approvisionnement des points de vente/chiffre d'affaires du point de vente...
- **Effets coopératifs et sociaux** : utilité sociale, régularité des ventes, diversification de la clientèle et des circuits de distribution, possibilité de discussion entre producteurs et consommateurs lors de l'échange...
- **Effets induits** : diversité de l'offre des produits, complémentarité entre producteurs, valorisation du territoire (correspondance du produit aux particularités locales d'ordre culturel, historique et agronomique), taux de subvention, autonomie de l'exploitation...

La méthode SALT

L'originalité de la méthode développée par le projet SALT est d'observer les circuits courts sous l'angle de leurs modalités. A cette fin, elle propose de réaliser sur un territoire un diagnostic SALT. Ce dernier a pour objet de préfigurer un observatoire des circuits courts, en définissant un cahier des charges.

La finalité est :

- d'observer la dynamique territoriale des circuits courts alimentaires et de s'approprier le contexte territorial pour élaborer un projet partagé sur le territoire.
- de cerner le potentiel de développement des circuits courts alimentaires sur la base d'une évaluation de leurs impacts socio-économiques.

Liste des modalités

Vente directe	
Vente à la ferme	Panier, cueillette à la ferme, marché à la ferme
Vente en marchés	Plein air, de producteurs
Vente collective	Point de vente collectifs ou panier collectif
Vente en tournée ou à domicile	Porte à porte
Vente par correspondance	Internet, voie postale
Vente organisée à l'avance	Association pour la maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) , panier mono produit, groupements d'achat
Vente en salon ou foire,	Événement commercial ou culturel, festival
Autre vente directe avec un seul intermédiaire	
Restauration commerciale	Traditionnelle, privée
Restauration collective	Établissements scolaires, maison de retraite, restaurant inter-administratif et inter entreprises
Commerçant détaillant	Boucher, épicier de quartier, e commerce....
Grande et Moyenne Surface	
Autre forme de circuits courts	

Une définition plus précise de ces modalités est disponible dans le numéro spécial TRI "*longue vie aux circuits courts*", dossier n°313, 2006 <http://www.transrural-initiatives.org/?s=longue+vie+aux+circuit+courts>

Les observations se basent sur :

- Un territoire cohérent avec les habitudes d'achat alimentaire des habitants. Le territoire est défini comme espace de mobilisation des acteurs .
- Une entrée par les dispositifs pour la prise en compte des achats ou la distribution de denrées alimentaires réalisées sur le territoire, ce qui signifie que le champ d'étude peut couvrir des unités de production situées en dehors.
- Un cumul des chiffres obtenus au niveau de chaque modalité, ceux-ci étant eux-mêmes le résultat d'une addition de données, dispositif par dispositif.
- Une collecte des données au niveau de chaque dispositif pour éviter les doubles comptes (par exemple dans une exploitation agricole, seule la vente directe à la ferme va être relevée).
- Une évaluation des données économiques à partir des comptabilités centralisées ou sur une fourchette argumentée. La méthode SALT se concentre pour l'instant sur deux indicateurs économiques, tout à fait sommaires, mais essentiels avant d'aller plus loin : le chiffre d'affaires des dispositifs de circuits courts et l'emploi généré ou soutenu par ceux-ci. Mais ces deux seuls indicateurs ne suffisent pas à traduire l'ensemble des impacts des circuits courts.

Chaque évaluation fait l'objet d'un contrôle de cohérence, fondé sur la confrontation des observations et des dires d'acteurs, faute de références consolidées sur les circuits courts. Une grande modestie est requise quant à la diffusion des analyses. Des données nationales sont en cours d'élaboration notamment dans le cadre d'études coordonnées par l'INRA SAD sur les fruits et légumes et les produits laitiers. En tout état de cause, l'acquisition de références sur le chiffre d'affaires est un sujet délicat.

Les quatre étapes du diagnostic SALT

Étapes	Contenu	Durée indicative	Production
Étape 1 Diagnostic alimentaire	Recherche bibliographique et connaissance alimentaire du territoire Définition de bassin alimentaire	1,5 à 2 mois	Note de description du contexte alimentaire du territoire Carte des bassins alimentaires du territoire
Étape 2 Recensement	Recensement des dispositifs sur la ou les zones d'études	2 à 3 mois	Liste des dispositifs par modalités présentes sur la ou les zones d'études Carte des dispositifs sur le territoire
Étape 3 État des lieux	Qualification des modalités identifiées	1,5 à 2 mois	Évaluation socio-économique des modalités
Étape 4 Observatoire	Détermination d'une lecture dynamique d'indicateurs de suivi Organisation de l'information Gouvernance de l'observatoire	1 à 2 mois	Cahier des charges d'un observatoire

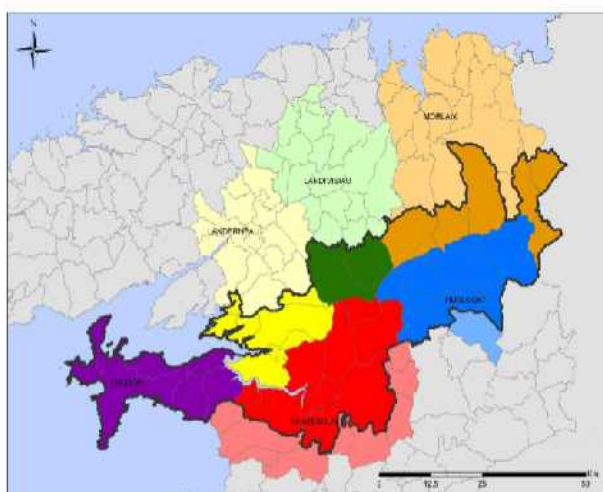
Le diagnostic sera réalisé par un agent de développement. La structure peut faire appel à des stagiaires de niveau master/ingénieur, de formation agri/agro, développement local dans le cadre de son mémoire de fin d'études. Pour comprendre la dynamique des territoires, des compétences en géographie et en sociologie seront nécessaires.

Il est conseillé de constituer un comité de pilotage du diagnostic SALT. Il est alors intéressant que toute la diversité des acteurs concernés par les circuits courts y soit représentée.

Un comité technique suivra plus particulièrement le déroulement du diagnostic. Il est important d'associer au moins un chercheur qui pourra apporter son appui méthodologique. Ce comité technique pourra se réunir environ toutes les 5 semaines et sera composé au minimum de 3 personnes (responsable du maître d'ouvrage, réalisateur du diagnostic, chercheur, partenaires techniques). Il cadrera l'avancée du diagnostic et facilitera l'accès aux informations qui sont souvent dispersées. La participation active de la collectivité locale est un gage de réussite.

Ce diagnostic permet de construire une vision commune entre les interlocuteurs aux visions souvent différentes.

Exemple de zones d'études (Parc Naturel Régional d'Armorique) issu du diagnostic territorial (mémoire de fin d'études de Fabien Ginisty , sept 2010)



Carte 5 : Secteurs d'étude du PNRA

Vers des observatoires territoriaux des circuits courts

La méthode SALT a été expérimentée sur 3 territoires pilotes dont Rennes Métropole, territoire péri-urbain de 400 000 habitants, est un des 3 sites pilotes choisis pour la mise au point de la démarche SALT. Selon nos estimations, les circuits courts représenteraient près de 1,4 à 2,4 % de la consommation alimentaire sur Rennes Métropole et au moins 263 emplois.

Modalité	Valeur des ventes en millions d'euros	Part dans les ventes en circuits courts	Nombre d'emplois
Marchés de plein-air	4,5 à 10	39 % à 51 %	110 à 230
Points de vente collectifs	2,7	14 % à 23 %	60
Vente à la ferme	1,2 à 1,6	8 % à 10 %	15 à 30
Paniers	0,5	Environ 3 %	8
Restauration collective	0,2 à 0,3	Environ 2 %	5
Autres formes (redressement)	2,9 à 5,0	25 % (par construction *)	65 à 110
Total	12 à 20	100 %	263 à 445

*Données FRAB (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne) : la vente en circuits courts en Bretagne, 2007, actualisées en 2009.

La méthode SALT a pour finalité la préfiguration d'un observatoire territorial des circuits courts. Le diagnostic SALT donne à voir une représentation de la situation initiale avec une évaluation socio économique des circuits courts à l'échelle des territoires. Cette démarche engage les acteurs locaux à partager leurs connaissances et à identifier des indicateurs communs. Au-delà du domaine économique, il s'agit de construire une démarche systémique d'évaluation des impacts des circuits courts en intégrant également des indicateurs environnementaux et sociaux.

Un outil d'aide à la décision

C'est cette approche que la FR CIVAM Bretagne poursuit dans le cadre de la construction d'un observatoire régional des circuits courts.

Le constat d'une dispersion des données entre les différents acteurs et d'un manque de précision sur les circuits courts alimentaires en Bretagne a été communément admis tant par les structures en charge de l'accompagnement (État, Collectivités Locales, Organisations associatives) que par les acteurs agricoles.

Les objectifs fixés doivent répondre à différentes attentes : fournir des données quantitatives et qualitatives pour évaluer l'impact des circuits courts sur le territoire breton, pour connaître l'évolution de ce secteur et pour permettre d'orienter les choix stratégiques des acteurs.

L'observatoire est conçu comme un outil d'aide à la décision des acteurs pour leur permettre de répondre à la diversité des questions qui se posent :

- Quels sont les agriculteurs et les types d'exploitations en circuits courts ?
- Qui sont les consommateurs (socio démographie/ organisation) ?
- Qui mobilise quelles modalités ? Avec quelles ressources ? Quelles contraintes ?
- Que représentent les circuits courts sur un territoire donné (en terme d'emplois/ de chiffre d'affaires) ?
- Quelles sont les pratiques culturelles (types d'agriculture pratiqués) ?
- Quel est l'impact environnemental des circuits courts ?

Une démarche de concertation

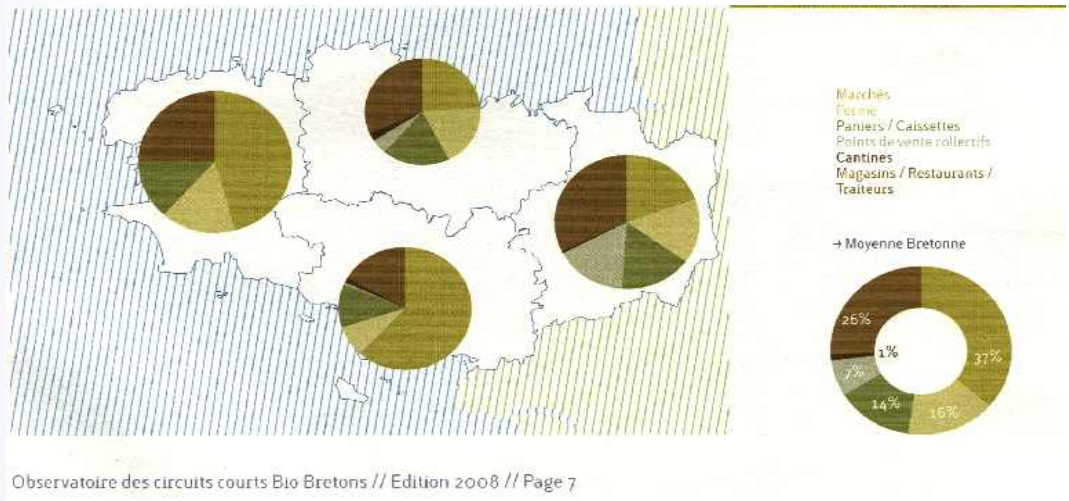
Un comité de pilotage réunit la Région Bretagne, la DRAAF en tant que financeurs et la FR CIVAM, la CRAB et la FRAB en tant que co-pilote de ce projet. La FRCIVAM coordonne le projet et anime un comité technique permettant aux praticiens de mutualiser leurs connaissances et leurs pratiques. Des chercheurs sont associés aux travaux afin de poursuivre la dynamique de recherche-action.

Le Pays de Rennes a été choisi comme territoire pilote régional pour le niveau de développement des circuits courts, la mobilisation des acteurs locaux au travers du Conseil de développement et les informations rassemblées. Il s'agit lors de cette étape d'expérimentation de fixer les indicateurs prioritaires, de les tester pour vérifier leur pertinence et d'évaluer les difficultés liées à leur construction (notamment lors de la récupération des données).

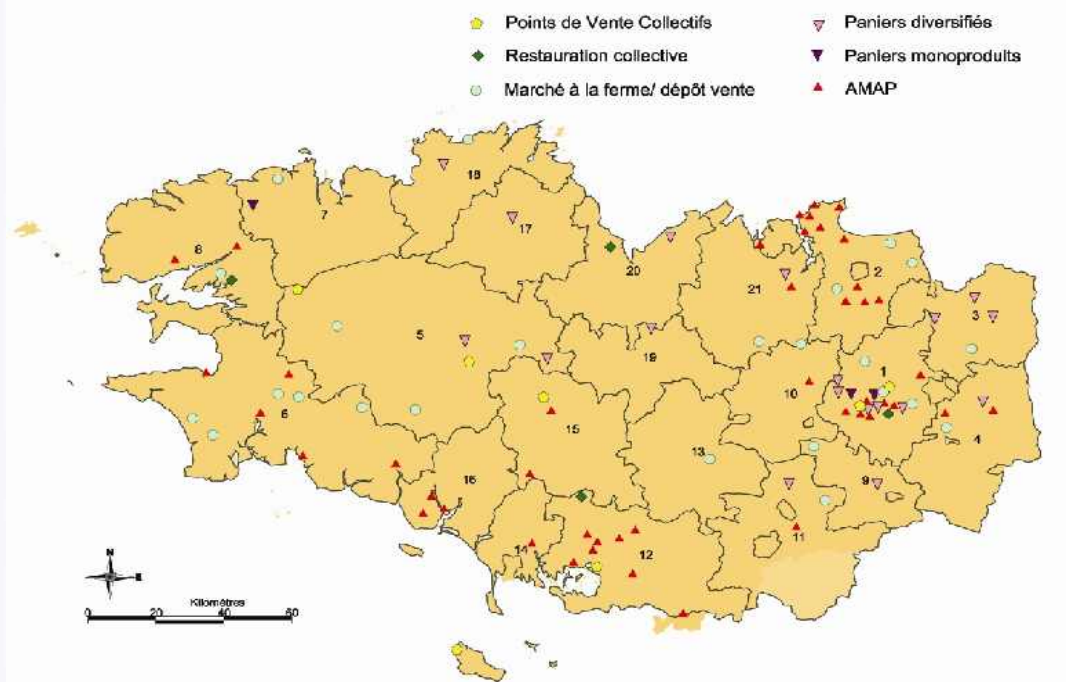
Cet exercice d'élaboration amène à confronter les méthodes et à identifier les complémentarités. La méthode SALT apparaît comme une méthode globale garantissant une articulation entre les différentes formes de circuits courts.

Le choix d'une entrée par dispositif a par exemple été retenu pour élaborer les indicateurs. La détermination des indicateurs est le résultat d'un compromis entre les préoccupations essentielles des protagonistes : la structuration de la production, les systèmes de production, l'impact environnemental pour la CRAB et la FRAB, l'emploi et le chiffre d'affaires pour les collectivités locales, les indicateurs démographiques, spatiaux et sociologiques pour les chercheurs.

Exemple d'observatoire régional dynamique agricole Fédération Régionale des Agriculteurs biologique



Exemple d'observatoire régional dynamique territoriale Fédération Régionale des Agriculteurs biologique



Les contacts

En Bretagne

FR CIVAM Bretagne

Blaise Berger -02 96 79 86 96 - 06 32 29 25 86 blaise.berger@civam-bretagne.org

Au national

FN CIVAM

Veronique Rebholtz 01 44 88 98 60 -veronique.rebholtz@civam.org



Fédération régionale des Civam de Bretagne
17 rue du bas village - CS 37725
35577 Cesson-Sévigné
02 99 77 39 20

contact@civam-bretagne.org
<http://www.civam-bretagne.org/>

<http://www.civam.org/>